

## Préavis 8/23 et 9/23

## RÉSULTATS COMPTABLES 2022

### 1.1. Introduction

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Lors de sa séance du 3 avril 2023, la Municipalité a approuvé les comptes de l'exercice 2022 de la Commune présentés et commentés ci-dessous.

#### Comptes après répartition du résultat

Total des charges	78'202'326.69
Total des revenus	78'229'511.35
<b>Excédent de revenus</b>	<b>27'184.66</b>

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

Dans son rapport daté du 06 avril 2023, la fiduciaire Jean-Christophe Gross SA à Vevey atteste du contrôle des comptes 2022 de la Commune de La Tour-de-Peilz en ces termes :

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de La Tour-de-Peilz comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

## CONTROLE DES COMPTES

Contrôle des comptes effectué en présence de Madame la syndique, de Madame la municipale, de Messieurs les municipaux et de leurs chefs de service respectifs. Nous les remercions pour leurs explications détaillées et précises.

Le contrôle est organisé par service

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE SADM**

### **100 Conseil communal SADM**

- 100.3012.00 Salaires des aides.  
Moins de scrutateurs mobilisés et un scrutin fédéral annulé.
- 100.3101.00 Frais pour votations et élections.  
Nouveau système de scannage de bulletins de vote reporté à 2013 (CHF 12'000.-), 1 scrutin annulé (CHF 1'200.-), supplément pour élection non utilisé (CHF 9'800.-).

### **111 Administration générale SADM**

- 111.3011.00 Traitements.  
Les traitements des aides pour le service des réceptions sont désormais comptabilisés dans ce compte. (Jusque-là réparti dans les comptes manifestations et réceptions).
- 111.3011.90 Traitements apprentis.  
Une apprentie a quitté la commune début 2022 et n'a pas été remplacée.
- 111.3102.02 Annonces et publications.  
Annonce 1er Août et brochure communale non réalisées.
- 111.3102.03 Promotion et communication.  
Budget matériel promotionnel pas utilisé.
- 111.3109.00 Dépenses casuelles.  
Peu de demandes en 2022.
- 111.3170.02 Manifestations diverses.  
Mérites édition 2022 reportés (CHF 13'000.-) et frais pour l'AG de la Conférence suisse des secrétaires municipaux moins élevés que prévu.
- 111.3181.00 Affranchissement général.  
Depuis mi-2022, sans les frais des comptes PostFinance (environ CHF 4'000.-), nouvellement dans le 200.3183.00.
- 111.3653.01 Garantie de déficit - Union chorale.  
Garantie pas utilisée.

### **112 Sécurité au travail SADM**

- 112.3114.00 Achats de matériel - Sécurité au travail.  
Frais compris dans la facture globale.

### **130 Personnel SADM**

- 130.3011.00 Traitements auxiliaires.  
CHF 19'000.- pour le financement d'un remplacement au SFIN a été mis en réserve pour 2023.
- 130.3091.00 Frais de formation du personnel.  
CHF 7'100.- pour un coaching d'équipe non prévu au budget.

- 130.3091.01 Frais de formation des apprentis.  
CHF 16'000.- budgétés par erreur : CHF 8'800.- transférés dans le compte traitements et CHF 7'200.-. Indemnités formateurs supprimées. Pas de formation spécifique aux apprentis en 2022. Réserve de CHF 10'000.- effectuée sur une formation reportée en 2023.
- 130.3091.10 Frais de déplacement et de repas du personnel.  
Frais en lien avec les formations plus élevés que prévu.
- 130.3092.00 Frais de recherche de personnel.  
CHF 27'000 pour mandat externe recrutement chef du Service de l'urbanisme et des travaux publics.
- 130.3099.02 Charges diverses.  
Manque facture pour la participation employeur au Réseau Rêve (CHF 50'000.- mis en réserve).
- 130.3185.02 Honoraires et expertises SADM

**150 Affaires culturelles SFJSC**

- 150.3185.00 Etude projet Espace DERIB.  
Montant Budgétisé en 2021, mais facture reçue tardivement.
- 150.3653.17 Subventions - Conservatoire Riviera.  
Déduction de la valeur des locaux loués
- 150.3653.19 Subventions - Festival de la Tour (ex-théâtre en exil)  
Pas d'édition en 2022
- 150.3653.30 Subventions - Commission culturelle  
Subventions en lien avec les dossiers reçus et traités.
- 150.3653.44 Garantie de déficit - Festival de la Tour  
Garantie actionnée concernant l'édition 2021
- 150.3653.51 Subventions - Scène Charlemagne.
- 150.4653.01 Part. Fonds culturel Riviera.  
Retour du Fonds culturel Riviera. Restitution exceptionnelle

**151 Salle des remparts SDOM**

- 151.3114.02 Achats de matériel - Technique de scène (dès 2022)  
Moins d'achats que prévu au budget
- 151.3122.00 Achats et consommation de gaz.  
Adaptation de la répartition sur la base des sous-compteurs de chaleur. Augmentation massive du coût du gaz. Augmentation de la consommation dûe à l'augmentation des locations.
- 151.3123.00 Électricité.  
Augmentation des locations de la salle par rapport à 2021 et augmentation des acomptes demandés en raison de la hausse des tarifs

- 151.3124.00 Achats et consommation de mazout.  
Comptabilisé sur le compte 501.3124.08
- 151.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Moins de frais d'entretien courant
- 151.3156.05 Entretien installations photovoltaïques.  
Le coût de l'abonnement Solarlog a passé par le compte 151.3141.00
- 151.4271.08 Locations diverses.  
Prévision du budget un peu haut. Cependant, augmentation des revenus par rapport à 2021

**152 ABCDé (bibliothèque-ludothèque) SADM**

- 152.3069.00 Débours divers.  
Suite à la dissolution du Bibliolab, les montants prévus n'ont pas été dépensés.
- 152.3101.00 Économat.  
Des montants prévus dans le cadre de la fusion n'ont pas été dépensés, notamment pour la nouvelle identité visuelle (budgetée à CHF 5'000.-) qui a finalement été réalisée à l'interne. D'autres actions n'ont pu être concrétisées faute de temps.
- 152.3102.00 Achats de livres et de jeux.  
Léger dépassement consécutif au vol de la collection des mangas et leur rachat à neuf.
- 152.3111.00 Achats de mobilier et matériel.  
Incertitudes au moment de l'établissement du budget liées aux effets de la fusion. Une partie réalisée à l'interne et réserve pour mobilier supplémentaire pas utilisée.
- 152.3151.00 Entretien divers.  
Ce compte a été supprimé dans le budget 2023, car on ne fait plus réparer de livres.
- 152.3182.00 Téléphones.  
Poste baissé au budget 2023.
- 152.3189.00 Prêts entre institutions.  
Peu de demandes et qui ont pu être honorées gratuitement.
- 152.3653.00 Animation.  
Réalisation d'une fresque reportée en 2023.
- 152.4370.00 Amendes.  
Fermeture prolongée en été, responsabilisation des retardataires et suspension provisoire des rappels pour refaire les modèles informatiques.

**153 Sport et jeunesse SFJSC**

- 153.3011.01 Traitements animateurs auxiliaires.  
Moins d'engagements d'animateurs pour les camps de vacances.
- 153.3102.00 Abonnements et publications.  
Dépenses ont été comptabilisés sur les événements et les animations ad'hoc.
- 153.3124.01 Achats de carburants,  
Chaque année CHF 600.- sont au budget. C'est un oubli pour 2022
- 153.3161.01 Subsidés salles de gym sociétés locales Burier.  
Ouverture de la nouvelle salle à Courbet en septembre 2022.
- 153.3170.01 Afterworks.  
Édition avec 3 dates au lieu de 4.
- 153.3170.90 Manifestations diverses.  
Le départ du semi-marathon n'est plus donné à La Tour-de-Peilz pour des raisons de coût des transports.
- 153.3199.00 Animations.  
Les coûts de la manifestation Andiamo ont été pris majoritairement par la Coop
- 153.3653.00 Subventions - Fixes  
3 événements n'ont pas eu lieu en 2022 (Jeux mondiaux, patinoire et camp de la FSG)
- 153.3653.01 Subventions - Diverses « sport ».  
Pas de demandes pour le soutien sport élite
- 153.3653.02 Fête de la musique.  
Infrastructure scénique moins importante en lien avec le nouveau lieu.
- 153.3653.04 Subventions - Actions préventions-intégration Jeunesse.  
Prise en charge exceptionnelle par la commission prévention Riviera.
- 153.4359.00 Recettes diverses.  
Recettes bar Andiamo
- 153.4361.00 Remboursements d'assurances.  
Remboursement accident collaborateur

**154 Ecole de musique SFJSC**

- 154.3193.00 Cotisations diverses.  
En lien avec le nombre d'élèves.
- 154.4652.00 Écolages.  
En lien avec le nombre d'élèves.

**155 Fête de la jeunesse SFJSC**

155.3114.00 Achats de matériel.  
Pas d'achat de matériel en 2022

155.3199.00 Animations, orchestres, frais divers.  
Cachet et animations moins onéreux

**156 Ecole de natation SFJSC**

156.3011.00 Traitements.  
Réorganisation de l'école de natation

**170 Stades SDOM**

170.3114.00 Achats de mach., mat. expl. et d'entretien.  
Pas d'achats cette année.

170.3122.00 Achats et consommation de gaz.  
Importante augmentation du prix du kWh en 2022 (3 adaptations du prix durant l'année) consomm. 2021 = 198'000 kWh / consomm. 2022 = 193'000 kWh

170.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Moins de frais d'intervention.

170.3145.00 Entretien du terrain de Bel-Air.  
Réfection du synthétique réalisé et facturé avec les travaux de pose des nouveaux projecteurs. Pas de dégât aux clôtures du terrain.

170.3154.00 Entretien matériel d'exploitation (SDOM).  
Pas de dépenses occasionnées.

170.3154.01 Entretien matériel d'exploitation (SUTP).  
Pas d'entretien spécifique de l'arrosage en 2022.

170.3191.00 Epuration, évacuation des eaux.  
Taxe d'épuration amendement N°4 COFIN CHF 19'640.24 au lieu des 13'700 au budget

170.3321.03 Amort. - Projecteurs terrain de Bel-Air.  
Sera amorti l'année suivant la communication du décompte final au Conseil communal.

170.4359.00 Recettes diverses.  
Versement d'un subside de Fds du sport pour les travaux de pose des nouveaux projecteurs.

170.4809.03 Prél. Fonds 9282.001.00 - Projecteurs terrain de Bel-Air.  
Sera amorti probablement en 2023.

**171 Plage de la Maladaire SDOM**

- 171.3114.01 Achats de mach., mat. expl. et d'entretien (SUTP).  
Pas d'entretien spécifique effectué en 2022.
- 171.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Moins de frais d'entretien.
- 171.3145.00 Entretien des terrains.  
Mise en réserve du montant pour des travaux effectués en 2023
- 171.3145.01 Entretien des terrains  
(Pas de dépenses spécifiques nécessaires à l'entretien effectuées en 2022.)

**172 Tennis SDOM**  
Entretiens par locataire

**180 Transports publics SUTP**

- 180.3517.00 Part. coûts non couverts-traffic régional.  
Facture finale inférieure au budget annoncé par la DGMR.
- 180.3657.02 Part. exploitation Velospot.  
Réflexion en cours concernant le développement du réseau au niveau intercommunal

**190 Service informatique SFIN**

- 190.3111.00 Achats et renouvellements de licences.  
Résiliation du contrat d'un logiciel métier, donc dépenses inférieures au budget.
- 190.3321.00 Amort. - Réseau wifi pédagogique TUTTI.  
Sera amorti en 2023.
- 190.4359.00 Recettes diverses.  
Cours ProConcept refacturés à la FSAT.
- 190.4359.03 Prestations FSAT.  
Deux ordinateurs en plus par rapport au budget.
- 190.4809.00 Prél. Fonds 9282.001.00 - Réseau wifi Pédagogique TUTTI  
Sera amorti en 2023
- 190.4909.00 Imputations - Supports logistiques SFIN  
Poste transféré au 190.4902.01 dès le budget 2022

## **FINANCES SFIN**

### **200 Comptabilité générale, caisse**

- 200.3101.00 Economat.  
Consommation un peu supérieure de ce compte par rapport au budget, contre le 190.3101.00 qui est nettement inférieur au budget.
- 200.3183.00 Frais comptes bancaires et CCP.  
Depuis mi-2022 avec les frais des comptes Postfinance (environ 4'000.--), anciennement dans le 111.3181.00.
- 200.4359.03 Prestations Escale.  
Suite à une mutation du personnel à l'Escalé, gestion de la comptabilité finalement conservée par L'Escalé.

### **220 Service de la dette**

- 220.3223.18 Réserve intérêts emprunts long terme  
Emprunts dans les comptes 220.3223.27 02.01 dès le budget 2022.
- 220.3223.27 BCV 2021-2031, CHF 5'000'000.--, 0.45% .  
Voir le budget à disposition dans le compte 220.3223.18 "Réserve intérêts emprunts long terme".
- 220.3223.28 VZ Depotbank AG 2021-2030, CHF 5'000'000.--, 0.40%, SFIN  
Voir le budget à disposition dans le compte 220.3223.18 "Réserve intérêts emprunts long terme".

### **230 Fonds de réserve et de renouvellement**

- 230.3145.00 Dégâts dus au vandalisme.  
Frais de vandalisme pris en charge par la Commune (auto-assurance), compensés par prélèvement sur fonds de réserve via le compte 230.4801.05.
- 230.3809.09 Attrib. - Fonds pour vandalisme.  
Attribution annuelle au fonds de réserve 9281.016.00 "Fonds pour vandalisme".
- 230.4801.05 Prél. - Fonds pour vandalisme.  
Voir commentaire pour compte 230.3145.00.
- 230.4809.05 Prél. Fonds 9282.001.00 – Compensation Covid-19. SFIN  
Vu les bonnes recettes fiscales sous la division 210, pas d'utilisation de ce prélèvement pour compenser



## **DOMAINES ET BÂTIMENTS SDOM**

### **300 Administration SDOM**

- 300.3111.00 Achats de mobilier et matériel.  
Moins d'achats mobiliers en 2022
- 300.3133.00 Achats de matériel Covid-19.  
Situation Covid normalisée. Les achats repassent par les comptes courants
- 300.3182.00 Téléphones.  
Budget surestimé
- 300.3185.00 Honoraires, études, expertises.  
Mise en réserve montant non dépenser de CHF 45'000.-

### **310 Terrains SDOM**

- 310.4356.00 Locations de terrains.  
Rentrée d'une location non prévue

### **320 Domaine de Blonay SDOM**

- 320.3134.00 Achats de plants forestiers.  
Moins de plantations que prévu.
- 320.3141.00 Entretien des chalets.  
Pas d'imprévus
- 320.3146.00 Entretien du domaine. Prop. 59/2022 –  
Crédit extra budgétaire - Exploitation forêt de l'Alliaz CHF 12'000.—
- 320.4355.00 Ventes de bois.  
Une partie des recettes de la coupe 2022 passera par le budget 2023
- 320.4516.00 Subside SDOM Budget estimé, versement proportionnel au travail effectif sera  
versé en 2023

### **321 Domaine de Noville SDOM**

- 321.4231.02 Locations du Chalet du Fort.  
Remise du chalet au canton. Plus de locations perçues. Annulation du compte  
pour 2023

### **330 Vignes SDOM**

- 330.3186.00 Assurances grêle.  
Dépense variable selon conditions météorologiques (malus bonus)
- 330.3199.02 Rabais aux manifs. et sociétés.  
Rabais aux sociétés locales, Horeca et promotions
- 330.4355.00 Ventes de la récolte à la cave.  
Récolte ayant atteint les quotas et revalorisation du paiement du raisin par la  
cave coopérative de Vevey Montreux

330.4355.01 Bénéfice sur ventes de vins en bouteilles  
Budget après Covid sous-estimé. Plus de ventes que prévu

#### **340 Bâtiments locatifs SDOM**

340.3121.00 Eau - Gaz (- électricité -> 2017).  
Budget estimé

340.3123.00 Electricité.  
Consommation en baisse à la suite de changement d'appareils

340.3321.00 Amort. - Ascenseurs Baumes 22/24.  
Sera amorti l'année suivant la communication du décompte final au Conseil communal.

340.4231.32 Loyers Av. des Baumes 24.  
Loyers payés d'avance

340.4356.00 Frais facturés à des tiers.  
Frais facturés pour travaux à charges des locataires

340.4361.00 Remboursements d'assurances.  
Remboursements de sinistres

340.4362.09 Frais accessoires Grand-Rue 50.  
Suppression des frais de conciergerie pour l'ARAS, travail plus effectué

340.4809.00 Prél. fonds 9282.001.00 - Ascenseurs Baumes 22/24  
Sera amorti en 2023.

#### **341 Places de stationnement SDOM**

341.3141.26 Entretien parking des Mousquetaires.  
Moins de frais d'entretien, en partie effectué par le personnel communal

341.3191.00 TVA (taux forfaitaire).  
Voir compte 341.4231.26

341.4231.26 Locations parking des Mousquetaires.  
Abonnements permanents remplacés par du diurne/nocturne et places vacantes

341.4231.29 Locations Ch. de Gérénaz 7.  
Locations de places pas budgétées

#### **350 Bâtiments administratifs SDOM**

350.3113.00 Achats mobilier et mat. d'exploitation.  
Moins d'achats que prévu

350.3122.00 Achats et consommation de gaz.  
Augmentation importante des tarifs du gaz ; baisse de consommation à la Maison de commune et Maison Hugonin; augmentation de la consommation à Béranges 111 (vieille chaudière)

- 350.3123.00 Electricité.  
Augmentation des coûts de l'énergie
- 350.3124.03 Chauffage - Serres de la Faraz.  
Réduction du chauffage dans les serres
- 350.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Réduction des frais d'entretien courants
- 350.3141.01 Rénovation des bâtiments  
Moins de dépenses que prévu pour les travaux de la garderie. Abandon de l'installation photovoltaïque local 62 (stockage) car disproportionné selon devis rentrés. Mise en réserve de CHF 18'000.- pour le remplacement des cylindres
- 350.3141.54 Entretien restaurant du Château.  
Nouveau compte extra budgétaire pour financement infrastructure terrasse et WC extérieurs le Passe-Passe, compensé en grande partie par loyers encaissés sur 3 ans sur compte 350.4271.20. Inclus réserve 11'940 pour financer locations terrasse et WC en 2023.
- 350.3156.00 Entretien des citernes à mazout.  
Report en 2023 de la révision de la citerne du chalet Colombettes
- 350.3156.03 Entretien défense incendie Montant fixe annuelle.  
La maintenance se fait entre 1 et 3 ans (décalage)
- 350.3156.05 Entretien installations photovoltaïques.  
Le coût de l'abonnement Solarlog a passé par le compte 350.3141.43
- 350.3189.00 Conciergerie Maison de Commune.  
Engagement d'une entreprise privée, financé par l'économie réalisée dans le compte 501.3011.00. Traitements par rapport à son budget.
- 350.3321.05 Amort. - Extension pavillons UAPE.  
Sera amorti l'année suivant la communication du décompte final au Conseil communal.
- 350.4359.00 Ventes et prestations diverses.  
Suppression réserve 25'000.-- pour dépenses entretien mur château
- 350.4809.03 Prél. Fonds 9282.001.00 - Extension pavillons UAPE.  
Sera amorti en 2024.

## **URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS STUP**

### **400 Administration STUP**

- 400.3011.00 Traitements.  
Mutations du personnel.
- 400.3185.00 Honoraires, études, expertises.  
Augmentation des frais d'avocat en lien avec les recours contre permis de construire
- 400.3185.02 Honoraires plan cadastral.  
Pas d'honoraires de mise à jour du plan cadastral nécessaires en 2022.
- 400.3187.03 Commissions de salubrité et d'urbanisme.  
Augmentation des indemnités des membres de la CCU suite à la refonte de la commission.
- 400.3809.00 Attrib. - Fonds taxes équip. communautaires.  
Cf. commentaire du compte 400.4309.00
- 400.4309.00 Taxe équipements communautaires.  
Encaissement important en 2022 dû à la facturation de permis délivrés entre 2019 et 2022
- 400.4313.01 Permis de construire et d'habiter.  
Augmentation importante du nombre de permis délivrés.
- 400.4313.03 Permis de dépôts.  
Diminution des dépôts sur le domaine public dont l'ampleur et l'emprise sont difficiles à estimer à l'avance
- 400.4362.00 Remboursements de frais d'enquête.  
Augmentation du nombre de permis de construire mis à l'enquête publique.

### **430 Routes et voirie SUTP**

- 430.3011.90 Traitements apprentis.  
Pas d'apprentis supplémentaires
- 430.3113.00 Achats de mobilier urbain.  
Moins d'achats nécessaires en 2022.
- 430.3136.00 Achats du carburant.  
Augmentation du prix des carburants
- 430.3142.00 Entretien du réseau routier.  
Moins de travaux d'entretien que prévus initialement sur 2022
- 430.4356.00 Frais facturés à des tiers.  
Augmentation importantes des permis de fouille en lien avec les projets privés

**432            Eclairage public SUTP**

432.3123.00 Electricité.  
Augmentation du prix de l'électricité

**440            Parcs et promenades STUP**

440.3011.90 Traitements apprentis.  
Moins d'apprentis supplémentaires

440.3136.00 Achats du carburant.  
Augmentation des prix du carburant

440.3145.01 Entretien des communs (SDOM).  
Travaux de pose d'un compteur au ch. du Gregnolet annulé

440.3145.02 Végétation arborée sur DP.  
Nouveaux arbres financés principalement par préavis

440.3145.03 Végétation arborée sur parcelles priv. com. (SDOM).  
Moins de travaux d'entretien et divers travaux effectués

440.4359.00 Recettes diverses.  
Dissolution de réserves antérieures

**441            Cimetière. SDOM**

441.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Pas de travaux prévus

441.4272.00 Concessions, colombarium (SUTP)  
Augmentation du nombre de concessions délivrées

**450            Ordures ménagères STUP**

450.3011.00 Traitements.  
Mutations du personnel

450.3526.00 Traitement compostable.  
Augmentation des coûts en raison du déclassement de certaines collectes  
(présence de plastique)

450.3526.06 Traitement papier et carton.  
Le marché du papier/carton est très volatil ; en 2022, il a majoritairement  
rapporté de l'argent (Compte 450.4354.01)

**451            Déchèterie de La Faraz SUTP**

451.3011.00 Traitements  
Mutations du personnel

**460 Protection des eaux SUTP**

460.3185.00 Honoraires, études, expertises.  
Pas d'études effectuées sur budget en 2022 (études en cours via crédit d'études ou préavis)

460.4342.00 Taxe d'évacuation des eaux.  
Revenu de la taxe inférieur en 2022, car consommation d'eau inférieure de - 10.50%. (Année de forte sécheresse).

**470 Port SUTP**

470.3147.00 Entretien des ouvrages riverains.  
Pas de remise en état d'enrochements nécessaires au port en 2022.

**471 Lac et cours d'eau SUTP**

471.3147.01 Entretien des cours d'eau.  
Pas de remise en état des berges après intempéries nécessaire en 2022.

471.3185.00 Honoraires, études, expertises.  
Pas d'études spécifiques en 2022 (financées par voie de préavis)

471.3901.00 Imputations internes - Frais de personnel.  
Nouveau compte ajouté au bouclage 2022, auparavant montant dans le 470.3901.00

## **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES ECO**

### **500 Administration des écoles ECO**

- 500.3011.00 Traitements.  
Mutations du personnel + EVAM. Salaires du bibliothécaire scolaire, agente en information documentaire EVAM travaux d'utilité publique (5 mois à 300 CHF par mois)
- 500.3133.00 Achats de matériel Covid-19 (SDOM).  
Situation Covid normalisée. Les achats repassent par les comptes courants
- 500.3151.01 Entretien - Bibliothèque.  
Le bibliothécaire n'a pas eu de besoins particuliers car dans l'attente du déménagement de la Bibliothèque.
- 500.3522.00 Finances d'écolage à d'autres communes.  
Les mouvements d'élèves en cours d'année sont peu prédictibles, en lien avec le 500.4522.00
- 500.4361.00 Remboursements d'assurances.  
Recette exceptionnelle.
- 500.4520.00 Rétrocession de l'Etat.  
Remboursement des frais pour le bibliothécaire scolaire et l'agente en information selon Convention.
- 500.4522.00 Finances d'écolage.  
L'importante migration vers les communes de la région explique cette forte variabilité en plus de la présence des élèves des classes de RAC1, RAC2 et de la structure sport-études danse et football.

### **501 Bâtiments scolaires SDOM**

- 501.3011.90 Traitements apprentis.  
Pas d'apprentis supplémentaires
- 501.3080.00 Personnel intérim. Facturé par des tiers.  
Engagement personnel intérimaire pour remplacer du personnel de conciergerie en arrêt maladie
- 501.3114.01 Achats de matériel - Sécurité au travail.  
Moins d'achats
- 501.3122.00 Achats et consommation de gaz.  
Adaptation de la répartition sur la base des sous-compteurs de chaleur.  
Augmentation massive du coût du gaz.
- 501.3124.09 Chauffage - Collège Bel-Air.  
Budget dépensé via nouveau compte N° 501.3124.09
- 501.3124.10 Chauffage - Pavillons Bel-Air.  
Budget dépensé via nouveau compte N° 501.3124.10

- 501.3129.00 Réseau eau du lac - Collège Bel-Air.  
Nouveau compte - budget dans compte N°501.3129.00
- 501.3129.01 Réseau eau du lac - Pavillon Bel-Air.  
Nouveau compte - budget dans compte N°501.3129.10
- 501.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Moins d'entretiens que prévu
- 501.3141.01 Rénovation des bâtiments.  
Suppression de travaux devenus non pertinents ou reports (mise à jour informatique et déplacement bornes WIFI; aménagement de locaux reporté sur 2023)
- 501.3156.03 Entretien défense incendie.  
Montant fixe annuel. La maintenance se fait entre 1 et 3 ans (décalage)
- 501.3156.05 Entretien installations photovoltaïques.  
Le coût de l'abonnement Solarlog a passé par le compte 501.3141.00
- 501.3321.03 Amort. - Ass. Chaufferies coll. et pav. Bel-Air.  
Sera amorti l'année suivant la communication du décompte final au Conseil communal.
- 501.4271.07 Locations de salles diverses.  
Moins de locations sur l'année
- 501.4359.00 Ventes et prestations diverses.  
Soldes non dépensés sur travaux effectués
- 501.4361.00 Remboursements d'assurances.  
Remboursement assurance suite absences de collaborateurs pour maladie et/ou accident
- 501.4809.01 Prél. Fonds 9282.001.00 - Ass. Chaufferies coll. et pav. Bel air.  
Sera amorti en 2023.

**502            Complexe sportif des Mousquetaires**

- 502.3114.00 Achats de mach., mat. expl. et d'entretien.  
L'auto-laveuse n'a pas été achetée. Moins de dépenses
- 502.3122.00 Achats et consommation de gaz.  
Adaptation de la répartition sur la base des sous-compteurs de chaleur.  
Augmentation massive du coût du gaz.
- 502.3123.00 Electricité.  
Augmentation de la consommation
- 502.3124.00 Achats et consommation de mazout SDOM.  
Comptabilisé sur le compte 501.3124.08
- 502.3133.00 Achats produits de nettoyage suite changement urinoirs sans eau



502.3133.01 Achats produits chimiques.  
Remplacement du désinfectant de l'eau ce qui a nécessité plus de quantité.  
Budget 2023 réadapté

502.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Travaux pour l'assainissement des 2 cuves filtre à sable effectués à moindre coût

502.4392.01 Finances d'entrée bassin natation.  
Moins d'entrées

502.4392.02 Locations à diverses sociétés.  
Plus de rentrées

## **522 Enseignement ECO**

522.3012.00 Traitements - Arrêts.  
Moins de besoin qu'escompté en début d'année scolaire.

522.3189.00 Mentorat.  
Succès grandissant du dispositif en lien également avec l'augmentation du nombre d'élèves.

## **531**

531.3522.00 Part. dir. rég. Pédagogie spécialisée.  
Nouvelle charge selon convention entre communes.

## **560 Service de santé**

560.3185.00 Honoraires médecin scolaire.  
Peu d'interventions en dehors des habituels rappels de vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et le papillomavirus humain.

## **570 Classes à la montagne, ski, camps**

570.3012.00 Traitements.  
Moins d'engagement

570.3662.01 Ski 5-6ème années ECO.  
Ventilation des coûts à revoir pour une meilleure répartition dans les comptes dans l'optique du budget 2024.

570.3662.02 Camps 1-6ème années et séjours à la ferme.  
Ventilation des coûts à revoir pour une meilleure répartition dans les comptes dans l'optique du budget 2024.

570.3662.03 Camps 7ème année.  
Ventilation des coûts à revoir pour une meilleure répartition dans les comptes dans l'optique du budget 2024.

570.3662.04 Camps 8ème année.  
Annulation des camps de ski de fond. Remplacés par des sorties journalières.

- 570.3662.05 Camps 9ème année.  
Estimation des coûts à revoir pour le budget 2024.
- 570.3662.07 Camps 11ème année.  
Ventilation des coûts à revoir pour une meilleure répartition dans les comptes dans l'optique du budget 2024.
- 570.4331.04 Part. parents - Camps 8ème année.  
Annulation des camps qui ont été remplacés par des activités journalières.
- 570.4512.06 Subside.  
Estimation des revenus trop pessimiste.

**572 Activités culturelles et sportives**

- 572.3199.02 Sorties d'études.  
Estimation des coûts à revoir pour le budget 2024.
- 572.3652.00 Courses scolaires.  
Estimation des coûts à revoir pour le budget 2024.
- 572.3663.01 Attributions - Après-midi sportifs.  
Estimation des coûts à revoir pour le budget 2024.

**580 Eglise évangélique réformée SDOM**

- 580.3141.00 Entretien des bâtiments.  
Importante révision de l'orgue principal du Temple

**581 Eglise catholique**

- facturation de la ville de Vevey en pourcentage des travaux exécutés.
- 581.3522.00 Part. aux frais.  
Coûts effectifs selon décompte de répartition communes Vevey - La Tour

## **SÉCURITÉ - POPULATION – FEU SFIN**

### **620            Contrôle hab. et bureau des étrangers SFIN**

- 620.3101.01 Etablissement documents d'identité  
Comptes 620.3101.01 "Etablissement documents d'identité" (charges) et  
620.4311.01 "Emoluments documents d'identité" (revenus) liés.
- 620.3101.03 Etablissement permis.  
Comptes 620.3101.03 "Etablissement permis" (charges) et 620.4312.02  
"Emoluments permis" (revenus) liés.
- 620.4311.01 Emoluments documents d'identité.  
Comptes 620.3101.01 "Etablissement documents d'identité" (charges) et  
620.4311.01 "Emoluments Documents d'identité" (revenus) liés.
- 620.4312.02 Emoluments permis Comptes  
620.3101.03 "Etablissement permis" (charges) et 620.4312.02 "Emoluments  
permis"(Revenus) liés.

### **640            Inhumations SUTP**

- 640.3189.00 Creusement des tombes.  
Augmentation du nombre d'ensevelissements (compensé par compte de  
recettes 441.4272.00

## **FAMILLE, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE SFJSC**

### **700            Administration SFJSC**

- 700.3080.00 Personnel intérim. Facturé par des tiers.  
Indemnités en lien avec la provenance du civiliste.

### **703            Réfectoires scolaires SFJSC**

- 703.3011.00 Traitements - Vassin.  
Compte transféré dans le 703.3011.10 "Traitements - 6 réfectoires" depuis le  
budget 2022. Idem pour les comptes suivants.
- 703.3131.02 Achats de repas - Bel-Air.  
Fréquentation en hausse, contrat forfaitaire
- 703.3131.07 Achats de repas - Les Mousquetaires.  
Fréquentation en hausse, contrat forfaitaire
- 703.3131.09 Achats de repas - Les Marmitons (ex-7ème).  
Fréquentation en hausse, contrat forfaitaire
- 703.3131.11 Achats de repas - Le Réfectoire supplémentaire pour les 8H
- 703.3131.20 Achats de produits alimentaires (dès 2022).  
Nouveau compte créé en 2022 avec changement de numéro en 703.3131.20  
du 703.3131.10. Le budget à prendre en compte est celui du 703.3131.10 validé  
par le Conseil communal.

- 703.3301.00 Pertes sur débiteurs.  
1 situation en acte de défaut de biens
- 703.4359.00 Ventes de repas - Vassin.  
Fréquentation supérieure à la planification dans tous les réfectoires.
- 703.4359.05 Ventes de repas - Le Réfectoire supplémentaire pour les 8H
- 703.4362.00 Remboursements frais de rappels.  
Ventilation des frais de rappels par finances
- 703.4909.00 Imputations internes - Déficits des réfectoires.  
Déficit moins conséquent que budgété - Fréquentation très importante.

**705 Accueil familial de jour (LAC/VV) SFJSC**

- 705.3011.00 Traitements direction et coordinatrices.  
Nouvelle coordinatrice à 60% dès mai 2022. Nouveau ratio coord/AMF
- 705.3011.01 Traitements personnel administratif. Départ d'une collaboratrice remplacée par 2 nouvelles.
- 705.3011.02 Traitements des accueillantes.  
Budget 2022 sous-estimé. Comptes variables d'année en année selon le nombre d'heures de prestations des accueillantes.
- 705.3011.03 Traitements auxiliaires.  
Infos conseils organisés hors présence enfants.
- 705.3069.00 Frais d'acquisition du revenu.  
Budget 2022 sous-estimé. Comptes variables d'année en année selon le nombre d'heures de prestations des accueillantes.
- 705.3091.00 Frais de formation du personnel.  
Moins de formation en 2022. Retour à la normale dès la rentrée de septembre 2022.
- 705.3099.00 Charges diverses du personnel.  
Charges pour la fête de Noël et le cadeau de la fête des mères moins onéreuses que prévues.
- 705.3189.00 Maintenance du programme de gestion.  
Adaptation du programme en lien avec la séparation des réseaux
- 705.3301.00 Pertes sur débiteurs.  
3 situations en acte de défaut de biens
- 705.3515.00 Subv. FAJE correctif année précédente.  
Correctif 2021
- 705.3901.00 Imputations internes - Frais pers. direction et coord.  
Comptes supérieurs au budget vu le compte 705.3011.00 "Traitements direction et coordinatrices" supérieur au budget.

- 705.3901.02 Imputations internes - Frais pers. accueillantes.  
Moins d'accueillantes soumises à la LPP dans les comptes qu'estimé au budget.
- 705.3902.01 Imputations internes – Maintenance Informatique.  
6 ordinateurs au lieu de 5 vu nouvelle coordinatrice.
- 705.4331.00 Participation des parents.  
Voir le compte 705.4515.03 "Facturation FAJE - Réduction 20%"
- 705.4361.00 Remboursements d'assurances.  
Remboursement salaires AMF suite absences
- 705.4515.00 Subventions - FAJE.  
Subventions AFJ en hausse. Augmentation du taux des subventions.
- 705.4515.03 Facturation FAJE –  
Réduction 20. Participation REVE du 01.01 au 31.07.22 (7 mois), vu nouveaux réseaux LAC et VV dès le 01.08.22
- 705.4525.01 Participation réseau LAC.  
Séparation des réseaux dès août 2022. Jusqu'au 31.07.2022 sur un seul compte 705.4525.00.
- 705.4525.02 Participation réseau VV SFJSC  
Séparation des réseaux dès août 2022. Jusqu'au 31.07.2022 sur un seul compte 705.4525.00.
- 706            Accueil de jour des enfants SFJSC**
- 706.3525.00 Participation réseau REVE.  
Réseau REVE uniquement sur 7 mois. Séparation en réseaux LAC et Vevey.
- 706.3525.02 Participation réseau LAC.  
Réseau LAC sur 5 mois en remplacement du réseau REVE
- 706.3525.03 Part. réseau REVE - Solde année précédente.  
Solde Réseau REVE
- 706.3909.00 Imputations - Déficits des réfectoires.  
Déficits moins importants. Compte lié à 703.4909.00
- 710            Service social SFJSC**
- 710.3525.02 Part. frais agences assurances sociales.  
Financement des AAS par le Canton à partir de 2022 suite à l'aboutissement des travaux du GTT PCS.
- 710.3655.03 Part. au redressement dentaire des enfants.  
Montant en lien avec les demandes
- 710.3663.00 Aides individuelles pour études musicales.  
Demandes moins importantes

- 710.3664.01 Aides apprentis et étudiants taxe déchets.  
Nombre d'étudiants en hausse
- 710.3664.02 Aides individuelles au logement (AIL).  
Démarrage en 2023
- 710.3665.00 Aides complémentaire communale AVS/AI.  
Demandes moins importantes que le budget.
- 710.4359.00 Rétrocession texaid.  
Rattrapage 2021
- 710.4514.02 Part. Canton aides individuelles au logement (AIL)  
Démarrage en 2023
- 711            Interventions sociales SFJSC**
- 711.3011.00 Traitements.  
Engagement du Conseiller école famille dès mai 2022, léger écart par rapport  
au budget.
- 711.3659.01 Garde-meubles et logement de secours.  
Frais d'entreposage peu/pas utilisé.
- 711.3659.03 Aides et subventions casuelles.  
Demandes moins importantes.
- 711.3665.00 Aides individuelles communales.  
Demandes d'aides individuelles moins importantes que prévu au budget
- 711.3902.01 Imputations internes – Maintenance Informatique SADM  
1 poste PC supplémentaire CEF
- 711.4359.00 Recettes diverses.  
Appartement loué par EVAM pour une famille ukrainienne
- 711.4690.00 Dons.  
Fonds Roussy et Bonnet. Interventions sociales

## CONCLUSIONS

En conclusion, la Commission de Gestion, à l'unanimité de ses membres présents, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

- vu le rapport de la Municipalité concernant la gestion et les comptes communaux de l'année 2022;
- ouï le rapport de la Commission de Gestion de l'année 2022
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de bien vouloir :

1. Approuver le rapport de la Commission de Gestion ;
  2. Adopter les dépenses imprévisibles exceptionnelles pour l'exercice 2022 telles que présentées ;
  3. Adopter les comptes communaux pour l'exercice 2022 tels que présentés ;
  4. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.
- Au nom de la Commission de Gestion :

Jean-Etienne Holzeisen

Président